

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

de l'exercice clos le  
31 décembre 2013

de l'association

**CADHAME**  
Halle Verrière  
57960 MEISENTHAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et qui a pris effet à partir des comptes clos le 31 décembre 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «CADHAME», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons apprécié la réalité et le rattachement à l'exercice des financements accordés à votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Schiltigheim, le 26 avril 2013.

Pour la société AUDITORIA,  
Christophe THIEBAUT,  
Commissaire aux Comptes.



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 698	1 698		
Immobilisations corporelles	133 788	91 870	41 918	37 231
Immobilisations financières	612		612	257
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>136 098</b>	<b>93 568</b>	<b>42 531</b>	<b>37 488</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	8 530		8 530	5 977
Autres	78 009		78 009	138 353
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	99 018		99 018	49 577
Caisse	1		1	1
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>185 558</b>		<b>185 558</b>	<b>193 908</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	744		744	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>744</b>		<b>744</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>322 400</b>	<b>93 568</b>	<b>228 833</b>	<b>231 396</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairements compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

## Bilan passif

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<b>Résultat de l'exercice</b>	2 629	-2 385
Report à nouveau	79 569	81 954
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>82 198</b>	<b>79 569</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	25 132	18 590
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>107 330</b>	<b>98 159</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7 518</b>	<b>4 112</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>6 652</b>	<b>6 932</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	6	5
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 358	74 343
Autres	51 969	47 845
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>107 333</b>	<b>122 193</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>228 833</b>	<b>231 396</b>

**ENGAGEMENTS DONNES**

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		107 333
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		6
(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	42 545	10,82	45 536	11,59	-2 992	-6,57
Subventions d'exploitation	335 594	85,36	332 513	84,60	3 081	0,93
Cotisations	15 000	3,82	15 000	3,82		
Autres produits	15		13		3	19,97
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>393 153</b>	<b>100,00</b>	<b>393 062</b>	<b>100,00</b>	<b>92</b>	<b>0,02</b>
Achats de matières premières	4 223	1,07	8 142	2,07	-3 919	-48,13
Autres achats non stockés et charges externes	177 213	45,08	189 915	48,32	-12 702	-6,69
Impôts et taxes	51	0,01			51	
Salaires et Traitements	134 341	34,17	136 536	34,74	-2 195	-1,61
Charges sociales	62 735	15,96	64 603	16,44	-1 868	-2,89
Amortissements et provisions	17 899	4,55	18 099	4,60	-200	-1,10
Autres charges	2 852	0,73	3 713	0,94	-861	-23,19
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>399 315</b>	<b>101,57</b>	<b>421 009</b>	<b>107,11</b>	<b>-21 695</b>	<b>-5,15</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-6 161</b>	<b>-1,57</b>	<b>-27 947</b>	<b>-7,11</b>	<b>21 786</b>	<b>-77,95</b>
Produits financiers	1 698	0,43	831	0,21	867	104,38
Charges financières			399	0,10	-399	-100,00
<b>Résultat financier</b>	<b>1 698</b>	<b>0,43</b>	<b>432</b>	<b>0,11</b>	<b>1 267</b>	<b>293,21</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4 463</b>	<b>-1,14</b>	<b>-27 515</b>	<b>-7,00</b>	<b>23 053</b>	<b>-83,78</b>
Produits exceptionnels	7 401	1,88	9 322	2,37	-1 921	-20,61
Charges exceptionnelles	181	0,05	1 992	0,51	-1 811	-90,91
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>7 220</b>	<b>1,84</b>	<b>7 329</b>	<b>1,86</b>	<b>-110</b>	<b>-1,49</b>
Impôts sur les bénéfices	408	0,10	199	0,05	209	105,03
Report des ressources non utilisées	280	0,07	18 000	4,58	-17 720	-98,44
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 629</b>	<b>0,67</b>	<b>-2 385</b>	<b>-0,61</b>	<b>5 014</b>	<b>-210,24</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C.A.D.HA.ME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 228 833 euro

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 629 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2014 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 698			1 698
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 698</b>			<b>1 698</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 340	16 452		113 792
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		2 000		2 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 268	728		17 996
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>114 607</b>	<b>19 181</b>		<b>133 788</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	257	355		612
<b>Immobilisations financières</b>	<b>257</b>	<b>355</b>		<b>612</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>116 563</b>	<b>19 536</b>		<b>136 098</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 181	355	19 536
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>19 181</b>	<b>355</b>	<b>19 536</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 698			1 698
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 698</b>			<b>1 698</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 259	12 055		75 314
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		602		602
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 118	1 836		15 954
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>77 377</b>	<b>14 493</b>		<b>91 870</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>79 074</b>	<b>14 493</b>		<b>93 568</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 87 896 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	612		612
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 530	8 530	
Autres	78 009	78 009	
Charges constatées d'avance	744	744	
<b>Total</b>	<b>87 896</b>	<b>87 283</b>	<b>612</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

## Produits à recevoir

	Montant
Produits Recevoir	7 733
<b>Total</b>	<b>7 733</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Fonds syndicaux				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	81 954		2 385	79 569
Résultat de l'exercice	-2 385	5 014		2 629
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	18 590	6 542		25 132
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>98 159</b>	<b>11 556</b>	<b>2 385</b>	<b>107 330</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	4 112	3 406			7 518
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>4 112</b>	<b>3 406</b>			<b>7 518</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		3 406			
Financières					
Exceptionnelles			280		

## Dettes

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 107 333 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6	6		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 358	55 358		
Dettes fiscales et sociales	51 969	51 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>107 333</b>	<b>107 333</b>		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(\*\*) Dont envers Groupe et associés

## Charges à payer

	Montant
Factures Non Parvenues	11 165
Interets Payer	6
Dettes Prov. Congés Payés	10 777
Charges Sur Congés Payer	4 850
<b>Total</b>	<b>26 798</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées D Avance	744		
Frais FOL frais Laura			
<b>Total</b>	<b>744</b>		



## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Subventions d'exploitation

Etat		
74100 - Drac Alsace		10 000
741100 - Drac Lorraine		108 857
		118 857
Régions		
7420 - Région Lorraine		85 255
		85 255
Départements		
7430 - Conseil Général Moselle		70 000
		70 000
Communes et groupements de communes		
744000 - Communauté de Communes Pays Bitche		45 000
744100 - Commune de Meisenthal		800
		45 800
Autres subventions		
747 - Fonds Européen		10 750
747100 - Pole Emploi Aide		932
		11 682
Autres subventions		
746 - Parc Naturel Régional Vosges Nord		4 000
		4 000
<b>TOTAL</b>		<b>335 594</b>

## Suivi des fonds dédiés

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
Drac Lorraine Educ Art	885			885
Fondation Kronenbour	5 000			5 000
Drac Lorr+ Région Ma	1 048	280		768
<b>Total</b>	<b>6 933</b>	<b>280</b>		<b>6 653</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	12	
Subventions d'investissement virées au résultat		6 929
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>6 929</b>

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés		4	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat Initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 400 heures dont 400 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

## Autres informations

### Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 7 518 euro

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>		
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		

Valorisation des bénévoles :

Les bénévoles oeuvrant pour les activités de l'association ont été valorisé au SMIC chargé et représentent pour l'année 2013 un coût réparti ainsi :

Heures	Cout Horaire	Total
2013		
Fonctionnement	75 13,202	990,15
Théâtre	682	13,202 9003,76
Art Pla.	180 13,202	2376,36
JH	70 13,202	924,14
AT	4 13,202	52,80

13 347,22

Les locaux sont mis à disposition de l'association : valorisation : 2400 euros

Les fluides sont pris en charges également et représentent :

- pour l'eau : 1 200 euros

- pour l'électricité : 2 400 euros concernant l'abonnement du compteur professionnel de la Halle

Mise à disposition par la Communauté de Communes d'une femme de ménage pour 283 heures en 2013 et valorisé pour 3 736 euros

Mise à disposition par l'entreprise d'eau minérale Celtic de 540 bouteilles valorisé pour 1134 euros.